

# Tikehau Fund - Tikehau Short Duration

Action R-Acc-EUR (ISIN LU1585265066)

Compartiment de Tikehau Fund. Un OPCVM géré par Tikehau Investment Management

## Objectifs et politique d'investissement

Tikehau Short Duration (le « **Compartiment** ») est un compartiment de Tikehau Fund (le « **Fonds** »). Le Compartiment a pour objectif de réaliser une performance nette annualisée supérieure à l'indice de référence EURIBOR 3 mois +100 points de base, minorée des frais de gestion, sur un horizon d'investissement d'au moins 12 à 18 mois. Le Compartiment promeut également une approche extra-financière dans le cadre de laquelle l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille (l'« **Intensité Carbone** ») doit être inférieure d'au moins 20 % à celle de l'indice composite suivant : 65 % ICE BofAML 1-3 Year Euro Corporate Index (ER01) et 35 % Global High Yield Index (HW00).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment est géré activement et ne fait référence à un indice de référence que comme indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à gérer, de manière active et discrétionnaire, un portefeuille diversifié de titres de créance d'émetteurs privés ou publics situés principalement dans la zone euro, appartenant essentiellement à la catégorie « Investment Grade » (c'est-à-dire notés au moins BBB- par S&P/Fitch ou au moins Baa3 par Moody's), dont le risque de taux d'intérêt est minimisé par l'utilisation d'obligations à taux variables et révisables sans critères de maturité, d'obligations à court terme, d'instruments de couverture du risque de taux d'intérêt et d'obligations indexées sur l'inflation. Le Compartiment peut avoir une exposition à des actifs libellés dans d'autres devises que l'euro jusqu'à 15 % de ses actifs nets. L'exposition globale du Compartiment à des titres à haut rendement (notés moins de BBB- par S&P/Fitch ou moins de Baa3 par Moody's) ou à des titres sans notation sera limitée à 45 % de l'actif net, et l'exposition aux titres à haut rendement sera spécifiquement limitée à 35 % de l'actif net. L'objectif est de recevoir les revenus générés par le portefeuille, et éventuellement de les optimiser par certaines surexpositions.

En vue de réaliser son objectif ou à des fins de couverture, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés, y compris des titres comportant des dérivés incorporés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré de la zone euro et/ou internationaux, ainsi qu'à des techniques de gestion efficace de portefeuille décrites dans le prospectus.

L'exposition globale aux produits dérivés ne doit pas dépasser 100 % de l'actif net du Compartiment.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans chacune des catégories suivantes (i) des titres défaillants/en difficulté du fait d'un déclassement potentiel de la notation de leurs émetteurs (c'est-à-dire, fortement exposés à un risque de paiement non honoré et dont la notation est inférieure à « CCC »), (ii) d'autres OPC (y compris ceux gérés par la Société de Gestion), (iii) des instruments ABS/MBS, (iv) des parts ou des obligations de fonds communs de placement gérés par la Société de Gestion, (v) les marchés d'actions, soit directement par le biais d'actions de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, soit par le biais de titres de créance convertis ou remboursés en capital, soit indirectement par le biais d'OPC. Le Compartiment peut investir dans des obligations convertibles conditionnelles (« **Coco** ») jusqu'à 15 % de son actif net.

Le Compartiment peut investir son excédent de trésorerie dans des comptes de dépôt à terme, jusqu'à 100 % de ses actifs.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre - 1 et 1. La fourchette de sensibilité aux spreads de crédit sera comprise entre - 1 et 4.

L'Intensité Carbone correspond à la moyenne arithmétique des intensités carbonées des émetteurs (total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1 et 2, divisé par le chiffre d'affaires total), pondérée par leur poids dans le portefeuille. Ce calcul présente certaines limitations méthodologiques identifiées dans le prospectus (telle que l'utilisation de sources externes et l'absence de prise en compte des GES de scope 3 liées à la chaîne de valeur). Les critères ESG contribuent également aux décisions d'investissement mais ne sont pas le facteur décisif de ces décisions.

La durée de placement recommandée est d'au moins 12 à 18 mois. Les ordres de souscription et de rachat doivent être reçus par l'agent de registre et de transfert avant 12h00 (midi), heure du Luxembourg, chaque jour de valorisation, et seront réglés au plus tard le deuxième jour ouvrable bancaire suivant la date de valorisation applicable.

Les actions R-Acc-EUR sont des actions de capitalisation réservées aux investisseurs dont la souscription initiale minimale est de 100 EUR.

## Profil de risque et de rendement



Le Compartiment appartient à la catégorie de risque 2 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres appartenant à la catégorie « Investment Grade » et de façon minoritaire à la catégorie « High Yield », y compris des Coco, qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que le produit est sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

### Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit** : le risque de crédit désigne le risque que l'émetteur d'un titre obligataire (instruments du marché monétaire compris) détenu par le Compartiment manque à ses obligations de payer les intérêts et de rembourser le principal et que le Compartiment ne recouvre pas son investissement. **AVERTISSEMENT : CE COMPARTIMENT PEUT INVESTIR JUSQU'À 35 % DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ**

**Le risque de liquidité** : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

**Le risque de contrepartie** : le Compartiment utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours exceptionnellement à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une d'elles pouvant la conduire à un défaut de paiement et une diminution de la valeur liquidative du Compartiment.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds.

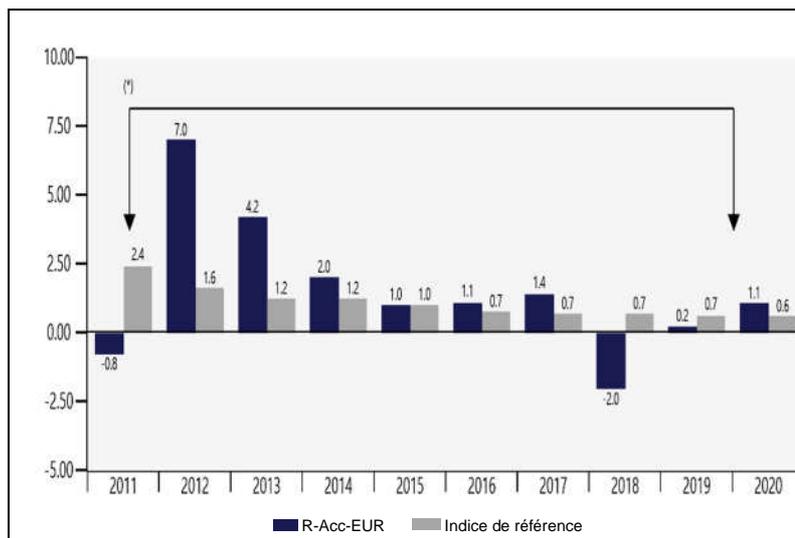
## Frais

Les frais et les commissions prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts découlant de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	1,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année		
Frais courants	1,04 %	Le pourcentage indiqué est basé sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et frais de transfert) clôturé le jeudi 31 décembre 2020. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances		
Commission de performance	10 % de la performance au-delà de celle de l'indice de référence Euribor 3 mois +100 pb, à condition que cette performance soit supérieure à 0 au cours de la période de cristallisation concernée. Le Compartiment ne dispose pas de données suffisantes pour pouvoir donner une indication utile du montant des commissions de performance prélevées au cours du dernier exercice. Montant de la commission de performance prélevée au titre du dernier exercice : 0,08 %	

Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à la rubrique « Coûts » du prospectus du Fonds disponible sur le site Internet [www.tikehaucapital.com](http://www.tikehaucapital.com), ou auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

## Performances passées



Le Compartiment a été créé le 10/03/2020.  
L'action R-Acc-EUR a été créée le 10/03/2020.  
Les performances ci-contre sont exprimées en pourcentage. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Les performances du Compartiment sont présentées après déduction de tous les frais prélevés. La devise de base de l'action est l'euro (EUR).  
La devise de base du Compartiment est l'euro (EUR).  
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du Compartiment ne consistera jamais à suivre l'évolution d'un indice de référence. Cet indice de référence peut néanmoins être utilisé comme indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.  
Indice de référence Euribor 3M +100 points de base

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être imposables. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. L'action de ce Compartiment n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du Compartiment, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : [client-service@tikehaucapital.com](mailto:client-service@tikehaucapital.com).

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg et en France et est disponible sur le site Internet de Tikehau Investment Management : [www.tikehaucapital.com](http://www.tikehaucapital.com)

La responsabilité de Tikehau Investment Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent

document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Le Compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver de plus amples informations concernant ces actions dans le prospectus du Compartiment ou sur le site Internet de la société.

Chaque Compartiment correspond à une partie distincte de l'actif et du passif du Fonds. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et de ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Le présent document décrit un Compartiment du Fonds.

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg (CSSF).

Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/03/2021.